

## EVÈNEMENT

# “ Renforcer les capacités nationales et locales d’adaptation des zones côtières de la Méditerranée occidentale face aux changements climatiques ”

**COP22 Marrakech  
Pavillon Tunisie**

**Vendredi 11 Novembre  
10.00 – 12.30**

## **Note conceptuelle**

Novembre 2016





## Introduction

Les changements climatiques sont devenus aujourd'hui un domaine prioritaire à l'échelle internationale. De nombreux impacts négatifs sur l'environnement et ses ressources naturelles commencent déjà à être enregistrés, causant de sérieux effets sur les conditions socio-économiques. Le rapport du GIEC, publié en 2014, a identifié la région méditerranéenne comme un point chaud du changement climatique qui connaîtra de multiples contraintes et défaillances systémiques dues aux changements climatiques dans les prochaines années. Dans le contexte Méditerranéen, la côte tunisienne, accueillant 76% de la population, 87% de l'activité industrielle et 80% de l'activité touristique, est exposée à de fortes pressions qui mettent à risque ses ressources naturelles et donc sa durabilité. En outre, le changement climatique, et plus particulièrement l'accélération de l'élévation du niveau de la mer (ENM), contribuent à augmenter ces risques.

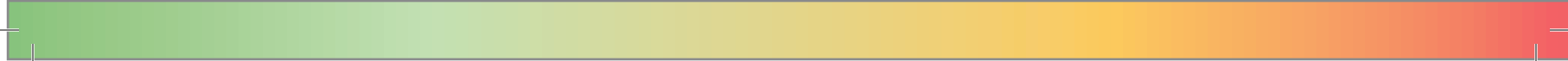
La Tunisie a développé des outils pour promouvoir la mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à la fois sur le plan institutionnel, juridique et de mise en œuvre d'actions pilotes pour faire face à ces nouveaux défis. Bien que la Tunisie ait signé le Protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) en 2008, la ratification de ce protocole n'a pas encore eu lieu. L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, point focal national du Protocole est chargée d'assurer son implémentation. Toutefois, plusieurs obstacles subsistent pour une mise en œuvre efficace de la gestion intégrée des zones côtières et l'adaptation au changement climatique en Tunisie : le renforcement institutionnel ; la difficulté d'accès aux dernières connaissances technologiques ; l'échange limité avec les partenaires internationaux ; le faible accès aux différents mécanismes de financement, etc.

Dans ce contexte de défis d'adaptation des zones côtières pour faire face aux changements climatiques, l'APAL et le PNUD organisent dans le cadre de la COP22 un Atelier le 11 Novembre au niveau du Pavillon tunisien à Marrakech. Cet atelier vise à fournir un cadre d'échange pour promouvoir l'accès à l'information sur la gestion des risques climatiques, y compris les approches adoptées par différents pays, ainsi que les recommandations préconisées par les organismes internationaux impliqués dans la réflexion sur la GIZC dans un contexte de changements climatiques. Cette rencontre devrait permettre d'informer les décideurs tunisiens et d'autres parties prenantes sur l'importance de prendre des mesures concrètes concernant la planification et la gestion des zones côtières et sur la nécessité de s'adapter aux risques des changements climatiques potentiels.

## Les impacts du Changements Climatiques et l'adaptation des Zones Côtières en Tunisie

La Tunisie présente une situation particulière de vulnérabilité environnementale du fait de ses ressources naturelles limitées, ses zones côtières basses, son climat particulièrement contraignant et sa forte variabilité climatique, etc. Une étude sur les coûts de la dégradation de l'environnement en Tunisie réalisée par la Banque Mondiale en 2004 estime les coûts annuels occasionnés par une ENM à près de 0,13% du PIB annuel. L'élévation du niveau de la mer menace également le potentiel productif du secteur de l'agriculture en affectant les terres agricoles littorales et entraînant des pertes par érosion ou par salinisation des terres et en attaquant les infrastructures en place. Le milieu oasien maritime encourt le même risque de salinisation des nappes et de retrait de la ligne de côte. Les forêts littorales seraient en revanche peu vulnérables mais elles risquent toutefois d'être affectées par le retrait de la ligne de côte et la salinisation des nappes (DGEQV, 2008). Environ 53% des réserves des nappes phréatiques littorales risquent de disparaître suite à une intrusion marine.). Par ailleurs, le secteur du tourisme figure parmi les secteurs stratégiques de développement qui seront également affectés par ce phénomène. Sur le plan international, l'engagement de la Tunisie face à la question climatique s'est manifesté par la signature et la ratification des conventions et d'accords en lien avec cette question.

Par ailleurs, la Tunisie a entrepris plusieurs études de vulnérabilité et a élaboré des stratégies sectorielles d'adaptation au changement climatique. Néanmoins, la Tunisie doit mieux tenir compte des impacts des changements climatiques



dans la gestion des zones côtières qui doivent passer de la phase d'étude et de planification à la mise en œuvre effective des actions concrètes.

C'est dans ce cadre que s'intègre le projet "Addressing Climate Change Vulnerabilities and Risks In Vulnerable Coastal Areas Of Tunisia" qui viendra appuyer la Tunisie dans son effort pour promouvoir des stratégies, des technologies et des options de financement innovantes pour répondre aux risques des changements climatiques et à leurs impacts sur les populations et les principaux secteurs socio-économiques des zones côtières les plus vulnérables. Ce projet met l'accent sur trois axes pour la résilience à long terme des zones côtières tunisiennes face aux changements climatiques : 1) L'amélioration de la capacité institutionnelle de planification et de réponse à l'accroissement des risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières ; 2) L'amélioration de la résilience des zones côtières prioritaires aux changements climatiques grâce à la mise en œuvre et à la diffusion des mesures novatrices de réduction des risques ; 3) La mise en place d'instruments économiques et financiers novateurs et durables pour accélérer l'adoption des mesures d'adaptation côtières.

## **Construire des compétences d'adaptation dans un contexte de coopération régionale**

Face aux changements climatiques, les différents acteurs de la Méditerranée doivent agir ensemble, au Nord comme au Sud. La prise de conscience du changement climatique doit être considérée comme une réalité avec laquelle il va falloir composer dans tous les échelons de prise de décision.

Ceci est d'autant plus vrai depuis les récents travaux du GIEC qui identifient cette mer régionale comme extrêmement vulnérable aux impacts du changement climatique. La gouvernance régionale se met actuellement en place, en suivant une démarche novatrice. En promouvant le 7ème protocole de la Convention de Barcelone dédié à la GIZC, les centres d'activités régionaux du Plan d'action pour la Méditerranée œuvrent pour une meilleure gouvernance régionale et pour renforcer l'adaptation au changement climatique des zones côtières méditerranéenne. Bien qu'actuellement de nombreux projets aient été développés en Méditerranée, des outils de référence pour la coopération et l'innovation en Méditerranée et des solutions pour évaluer les risques et l'adaptation des zones côtières demeurent nécessaires. Les pays doivent être appelés à participer de manière active au processus de partage de l'information en se servant des données nationales dans l'objectif de mettre en partage ce qui existe. Concrètement, cela se traduit par l'organisation d'ateliers participatifs au cours desquels des acteurs de tout horizon se réunissent pour discuter et trouver des solutions concertées d'adaptation.

## **Objectifs de l'Atelier**

L'APAL et le PNUD organisent un évènement d'envergure régionale autour de la thématique de la GIZC dans un contexte de changement climatique au niveau du pavillon tunisien à la COP22 à Marrakech. L'Atelier du 11 Novembre abordera cette thématique à travers un Panel qui échangera autour des expériences pratiques et autour de l'efficacité des solutions adoptées par les gestionnaires du littoral au niveau des pays riverains de la Méditerranée. Le Panel réunira des représentants de haut niveau de l'administration en charge de la gestion du littoral, concernés par les questions de l'adaptation climatique ; des experts internationaux dans le domaine de la gestion des espaces littoraux du bassin méditerranéen, en lien avec l'adaptation au changement climatique ; des experts scientifiques Internationaux en Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et d'autres spécialistes de l'adaptation aux changements climatiques.

Les objectifs spécifiques de l'atelier peuvent être résumés comme suit :

- Fournir un soutien technique aux institutions nationales en charge de la GIZC notamment l'APAL, pour améliorer leur capacité institutionnelle de réponse à l'accroissement des risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières.
- Améliorer l'accès aux informations relatives à la gestion des risques climatiques, notamment les bonnes pratiques adoptées par les pays, ainsi que les préconisations développées au niveau des instances internationales impliquées dans la réflexion sur la GIZC dans un contexte de CC.
- Promouvoir les approches intégrées des mesures d'adaptation au niveau local et régional sur le court, moyen et long terme.

## Les résultats attendus de l'atelier

Les résultats attendus de l'Atelier sont les suivants : 1) Acquisition d'une bonne connaissance de la conception des cadres de surveillance et d'évaluation des risques climatiques pour les zones côtières afin de le mettre en correspondance avec les feuilles de route pour l'adaptation; 2) Identification des problèmes régionaux et des approches en matière d'adaptation des zones côtières aux changements climatiques ; 3) Appui à la tenue d'une rencontre régionale en Tunisie concernant la prise en compte des risques climatiques dans la GIZC.

## Forme de l'atelier

L'atelier de deux heures et demi prendra la forme d'un Panel. Les experts seront invités à exprimer leur point de vue sur la gestion intégrée du littoral au niveau du bassin méditerranéen. Ensuite, le modérateur et le public pourront s'adresser à ces derniers pour leur poser des questions. Les travaux de l'Atelier se dérouleront en deux sessions.

## Session 1 : Le renforcement des capacités de l'APAL à répondre aux risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières

La première session se penchera sur les questions principales de la gestion intégrée du littoral, dans le contexte du changement climatique. Le cas de la Tunisie sera discuté en tant qu'exemple significatif d'un pays de la Méditerranée. On traitera aussi la question du renforcement des capacités sur le choix des stratégies et des technologies d'adaptation les plus adéquates pour la Tunisie. Par ailleurs, la facilitation de l'accès aux connaissances les plus récentes et la participation aux recherches et études pointues figurant parmi les besoins prioritaires sera à l'ordre du jour. Les points de discussion et les risques associés sont synthétisés dans le tableau suivant :

Besoins	Risques	Questions pour les membres du PANEL
Législation contraignante sur la GIZC.	Les plans de GIZC, même si préparés de manière participative, ne possèdent pas de force contraignante d'application dans d'autres secteurs.	Comment faire que la GIZC soit un outil plus efficace et contraignant dans le cadre normatif de la Tunisie ?
Renforcement des capacités institutionnelles	Le renforcement des capacités sur le choix des stratégies d'adaptation côtière et des technologies les plus appropriées pour la Tunisie représente l'un des besoins immédiats du pays	Comment les informations sur la vulnérabilité et les risques peuvent être intégrés dans le processus de planification et de gestion des zones côtières ?

Promotion, mise en œuvre et diffusion des mesures novatrices pour réduire les risques climatiques	Les pratiques de protection du littoral sont généralement réactives avec une préférence pour les ouvrages en dur parce que les connaissances techniques de la gestion intégrée des risques du changement climatique sont limitées.	Quelles technologies alternatives existent aux ouvrages de défenses en dur (ex. les épis) pour la protection du littoral ?
Sensibilisation des parties prenantes et du grand public	Le manque de sensibilisation des acteurs du secteur et le grand public sur les enjeux des changements climatiques conduit à des risques plus élevés	Comment l'information et la sensibilisation devraient préparer les communautés côtières à mieux s'adapter aux changements futurs ?
L'accès à des instruments économiques novateurs et durables	Les coûts et les avantages de l'adaptation côtière ont été mal évalués et négligés dans la plupart des politiques et des décisions d'investissement. Par conséquent, la Tunisie n'a pas les moyens d'identifier les projets d'adaptation côtière d'investissement bancables,	Comment les instruments financiers innovants (es. Fond Vert pour le Climat) intégrés dans les politiques nationales peuvent encourager un changement d'échelle dans les mesures d'adaptation des zones côtières ?

Après une première introduction de la part de l'APAL sur les besoins identifiés pour la Tunisie, les membres du Panels vont être interviewés sur les questions proposées dans le tableau.

## ***Session 2 : Partage des expériences et bonnes pratiques de GIZC et d'adaptations aux changements climatiques à l'échelle régional***

Cette session prendra la forme d'une table ronde pour permettre aux membres du Panel de partager les bonnes pratiques et les enseignements de la gestion intégrée du littoral dans leurs pays et régions. Les membres du Panel fourniront un cadre pour améliorer l'accès aux informations relatives à la gestion des risques climatiques, notamment les approches appropriées adoptées par les pays, ainsi que les préconisations développées au niveau des instances internationales impliquées dans la réflexion sur la GIZC dans un contexte de CC. Il s'agit de mieux informer et outiller les intervenants sur le littoral en vue de mieux s'adapter aux risques liés au changement et à la variabilité du climat. Les deux questions clés qui seront adressées aux membres du Panel seront les suivantes :

1. Comment améliorer la capacité institutionnelle de planification et de réponse à l'accroissement des risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières de la Méditerranée ?
2. Quels instruments économiques et financiers novateurs et durables pour accélérer l'adoption et la mise à niveau des mesures d'adaptation côtières dans les pays de la Méditerranée ?

Cette Session devrait permettre d'informer et de sensibiliser les décideurs et les autres parties prenantes sur l'importance et la nécessité de la prise en compte du changement climatique au niveau de la planification du développement au niveau de la zone côtière. Les membres du Panel seront aussi invités à participer à l'identification des thématiques prioritaires à aborder dans la Conférence régionale sur la GIZC et l'adaptation au changement climatique qui se tiendra en Tunisie en 2017.

## Annexe 1: Modérateur et membres du Panel

### Membres du Panel



#### **Mme Kaouthar TLICHE ALOUI**

*Directrice Générale de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), Tunisie*

Diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration, conseillère des services publics, ayant un master en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Mme Kaouthar TLICHE ALOUI est spécialisée en droit de l'environnement. Elle a occupé le poste de Directrice de la législation environnementale et des affaires juridiques au ministère chargé de l'environnement. Membre représentant l'Afrique au « Compliance committee » du protocole de Carthagène depuis 2013.



#### **Mme Latifa NEHNAHI**

*Directrice de l'Aménagement du Territoire et Directrice Nationale du Programme Oasis de Tafilalet (POT)/ Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Maroc*

Géologue Aménagiste et Administrateur principal, Madame Latifa NEHNAHI a occupé plusieurs postes au niveau du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. Membre du groupe de travail méditerranéen sur la GIZC dans le cadre du programme AZAHAR. Membre permanent du comité ad hoc sur la politique maritime intégrée et dans plusieurs comités interministériels.



#### **M. Omar KHABER**

*Directeur Général du Commissariat National du Littoral, Algérie*

Ingénieur d'Etat en aménagement du littoral et protection de l'environnement / Ecole Supérieure Nationale des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ISMAL), il est aussi titulaire d'un master 2 en Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (Université de Bretagne Occidentale). De Septembre 2013 à Décembre 2015 il a occupé le poste de Directeur Général de l'Agence Nationale des Changements Climatiques en l'Algérie. Il participe aux processus de la Stratégie Nationale GIZC, notamment sur le volet communication et sur l'élaboration de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) pour l'Algérie et à la COP 21 de Paris.



#### **Mme. Zeljka SCARICIC**

*Directeur du PAP/ RAC, Croatie*

En tant que directrice du PAP/CAR, centre de gestion côtière du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE, sa principale responsabilité est la mise en œuvre du Protocole GIZC méditerranéen et du Plan d'action connexe adopté par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone. La question de la résilience côtière et de l'adaptation au changement climatique a été reflétée dans tous les documents stratégiques de la GIZC et dans les plans côtiers préparés dans l'ensemble du bassin méditerranéen avec le soutien du PAP/CAR. Auteur ou co-auteur de plusieurs rapports techniques, elle a été l'un des principaux conférenciers lors de nombreuses conférences, séminaires et ateliers internationaux.





### **M. Antoine LAFITTE**

*Programme officer at Plan Bleu / RAC, France*

Après avoir suivi un Master à l'Université de Nantes en géographie côtière, Antoine a rejoint l'Ifremer (France) pour travailler sur les outils de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et sur les indicateurs de suivi des politiques côtières. Depuis novembre 2010, il travaille auprès de Plan Bleu en tant que chef de projet et est impliqué dans les questions liées à la gestion intégrée des zones côtières et aux impacts physiques et socio-économiques du changement climatique sur ces dernières. Au sein de Plan Bleu, il a été chargé de la coordination d'un projet intitulé « Intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée », un projet du programme MedPartnership (2009-2015).



### **M. Fabrice BERNARD**

*Délégué Europe et International du Conservatoire du littoral et des Espaces Lacustres, France*

Formation universitaire en biologie et en urbanisme, aujourd'hui Délégué Europe et International du Conservatoire du littoral, il est amené à réaliser des missions de réflexion et d'étude sur la gestion des littoraux dans de multiples pays du monde. Depuis plus de 20 années au Conservatoire du littoral, il accompagne le développement de politiques et d'actions de préservation des zones côtières, notamment auprès des pays du pourtour méditerranéen. Membre de plusieurs Conseils scientifiques, de Comités de pilotage ou de suivi de différents organismes ou projets, Fabrice Bernard veille à se positionner comme un facilitateur intercadant pour la mise en relations entre des acteurs de différents milieux, origines, compétences dans une dynamique de gestion intégrée des territoires.



### **Mme Daniela ADDIS**

*Coordinateur du PAC, Italie*

Avocat, expert juridique en droit de l'environnement et droit de la mer, notamment sur : GIZC et PSM; Stratégie Marine; Activités en mer; Aires protégées, en particulier les zones de haute mer (BBNJ) et les aires marines protégées. Ancien Président du Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone et membre de la Commission d'une Aire marine protégée italienne (désigné par décret du Ministère de l'Environnement). Coordinateur de plusieurs projets dans les domaines marins et côtiers. Conseiller juridique auprès du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'environnement italiens et délégué dans plusieurs COP des Conventions internationales. Professeur auxiliaire en droit de l'environnement à l'Université de Palerme-Trapani.

## **Modérateur de l'évènement**



### **M. Alessio SATTA**

*Président Mediterranean Sea and Coast Foundation, Italie*

Ingénieur environnemental, il s'est spécialisé à l'Imperial College de Londres puis à l'École des Mines de Paris et est titulaire d'un doctorat en science et gestion du changement climatique à l'Université Ca 'Foscari de Venise. Il présente une expérience de plus de 15 ans dans les politiques et la gouvernance en matière de changement climatique, de développement durable et d'assistance aux pays MED et collabore aussi avec le Secrétariat Technique Conjoint de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). Il est aussi président de la fondation MEDSEA (Mediterranean Sea and Coast Foundation), une organisation sans but lucratif, qui vise à la protection des écosystèmes marins et côtiers de la Méditerranée et à la conservation du patrimoine culturel, selon les principes de l'approche écosystémique et la GIZC de la Convention de Barcelone.



## Annexe 2 : Programme de l'Atelier

---

**09.30** Accueil des participants

---

**10.00** Mot de bienvenue et présentation de l'expérience tunisienne dans le cadre de l'adaptation des Zones Côtières aux Changements Climatiques

- **Mme Kaouthar TLICHE ALOUI** (Directrice Générale de l'APAL)

---

**10.15** Introduction à l'atelier

- **Dr. Alessio Satta**, modérateur

---

**10.30** Session 1 : Le renforcement des capacités des pays notamment la Tunisie à répondre aux risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières

---

**11.15** Session 2 : Partage des expériences et bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières et d'adaptations aux changements climatiques à l'échelle régional

---

**12.00** Vers une conférence régionale en 2017 en Tunisie sur la GIZC et sur les défis du CC

---

**12.15** Conclusions  
L'atelier se termine à 12.30

---